

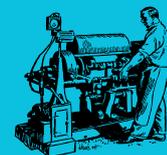
PÉRENNITÉ

Champ d'application

Une infrastructure



Un investissement productif



Durée à respecter

5 ans à compter
du paiement final

3 ans si PME

10 ans si hors UE

Facteurs de remise en cause



Cessation ou
transfert d'activité



Changement
de propriété



Modification substantielle
du projet

Conséquences

Remboursement par l'État
membre



Remboursement au prorata
de la période de non respect



À noter

Pas de contrôle ex-post hors investissement productif ou
d'infrastructure